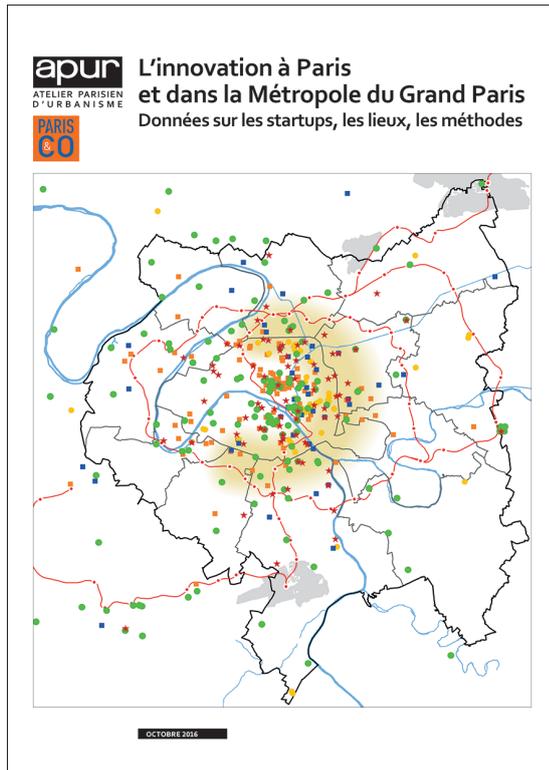


L'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris

Données sur les startups, les lieux, les méthodes

OCTOBRE 2016

Notes n° 99, n° 100, n° 103
sur l'économie numérique
ou les industries créatives



La Métropole du Grand Paris fait chaque jour la preuve de son ouverture à l'innovation, avec l'émergence de nouveaux lieux, l'apparition de nouvelles pratiques dans le monde de l'entreprise, mais aussi de nouvelles pratiques citoyennes ou de nouvelles méthodes, notamment dans le champ de l'urbain.

Dans ce nouveau paysage, comment apprécier les évolutions? Quelles évolutions des espaces de travail et de l'espace de la ville elle-même se profilent à l'horizon?

L'étude 2016 de l'Apur, réalisée en partenariat avec Paris&Co, référent pluridisciplinaire de l'innovation, propose un premier assemblage pour décrire et cartographier l'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris.

NB : les cartes présentées dans l'étude et sa synthèse sont à co-consolider et à enrichir. Les bases de données sont disponibles en open data sur le site : <http://opendata.apur.org>
Votre contribution est la bienvenue en utilisant le formulaire de contact sur www.apur.org

Cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux de l'Apur. Elle est complémentaire aux travaux en cours à l'échelle nationale et régionale, notamment l'élaboration en cours du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

L'état des lieux réalisé privilégie trois approches :

1. Les données pour décrire les entreprises innovantes et les startups, leurs disponibilités.
2. Les lieux avec un premier atlas des structures d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat à l'échelle de la métropole, existantes et en projet.
3. Les méthodes qui font aujourd'hui de la ville, un laboratoire d'innovations, en tant que support ou sujet.

Les travaux sur la place de l'innovation dans la métropole et les stratégies de soutien sont à poursuivre en lien avec de nombreux acteurs publics et privés.

Ce rapport d'étape pourrait préfigurer un outil de partage de connaissance et de prospective entre les différents territoires.

Des suites possibles suggérées dans l'étude doivent faire l'objet d'arbitrages. Ainsi, l'Apur prévoit d'actualiser la base de données constituée cette année sur les lieux d'accueil de l'innovation. On cherchera aussi à identifier un petit nombre d'indicateurs en vue d'un suivi des incubateurs et des startups qui serait à la fois simple et rigoureux. Une autre ambition est d'engager à l'échelle des territoires un recellement des politiques d'innovation à l'œuvre.

1. Les données

Chiffres clés 2016

110

incubateurs, pépinières, accélérateurs,
74 % créés depuis 2010
25 projets d'extension ou de création

90

espaces de coworking apparus depuis 2008
40 en projet

45

ateliers de fabrication numérique
9 en projet.

Un enjeu de connaissance et d'image pour la métropole

Les informations disponibles sur les entreprises innovantes, les startups ou les structures d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat sont morcelées et lacunaires à l'échelle de la métropole. Beaucoup d'informations sur les entreprises innovantes ne sont pas disponibles en raison du secret fiscal, bancaire ou des affaires. Pourtant, la dynamique en cours interroge sur :

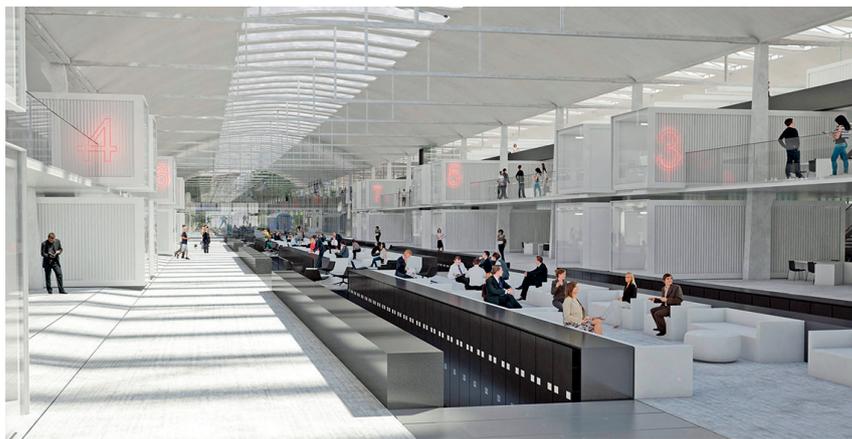
- **Des chiffres globaux** : startups, capacité d'incubation, emplois créés,...
- **L'accompagnement proposé** : la difficulté de certaines structures à se remplir, son efficacité.
- **La coopération entre ces structures et l'écosystème de l'innovation**, notamment la recherche publique.
- **Le rapport de ces lieux avec les territoires** dans lesquels ils s'inscrivent, leur capacité à faire grandir les talents, y compris les moins conventionnels et ceux issus des quartiers populaires et des quartiers de la politique de la ville.
- **La coopération entre les territoires de la métropole**. Doivent-ils anticiper un besoin immobilier spécifique en sortie d'incubation avec l'explosion probable du nombre de jeunes pousses incubées à Paris ? Faut-il spécialiser les lieux et/ou les territoires en s'appuyant sur les filières et les savoir-faire ?
- **La valorisation de cette infrastructure d'innovation**, pour l'image de la métropole et notamment à l'international.



© Christophe Demonfaucon
Le Cargo, 15 000 m², Entrepôts Macdonald, Paris 19^e, livré fin 2015 (Mairie de Paris). Plateforme des industries numériques, culturelles et créatives, incubateur, hôtel d'entreprises.



© Wilmotte et Associés
Station F, 34 000 m², Halle Freyssinet, Paris 13^e. Vue frontale. Projet d'incubateur numérique « pour 1000 startups », porté par Xavier Niel. Livraison début 2017.



© Wilmotte et Associés
Vue des espaces intérieurs des Startups, station F, Paris 13^e

2. Un atlas des lieux d'appui à l'innovation

Les catégories de lieux de l'atlas

Incubateurs, pépinières, accélérateurs,...

Ces structures ont en commun l'appui à la création et à la maturation d'entreprises. Sur la centaine de lieux recensés dans la métropole dans le cadre de l'étude, les trois quarts ont été créés entre 2010 et 2016 et une vingtaine de programmes d'extension ou de création sont à venir. Ces nouveaux lieux prennent place dans un paysage où les incubateurs et les pépinières ont longtemps été portés par le secteur public avec un immobilier tourné vers la création d'entreprises, innovantes ou pas. Ils sont désormais aussi portés par des entreprises, des banques, des fonds d'investissement. Les nouvelles structures visent les startups et l'internationalisation, avec en toile de fond les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). La capacité d'incubation augmente dans la métropole et la dynamique enclenchée devrait aboutir dans les années qui viennent à la création de nouvelles entreprises.

Dans le cadre de l'étude, plusieurs typologies sont proposées, une typologie par « porteurs d'origine » et une par fonctions. La diversité d'offre qu'elles révèlent constitue un atout pour la métropole.

Ces lieux d'accompagnement ont en effet été créés à l'initiative de « porteurs d'origine » très divers : écoles, laboratoires de recherche, collectivités, banques, fonds d'investissement, grands groupes, associations, ministères... Leur histoire explique en partie leurs spécificités actuelles : missions, objectifs, occupants, modèle économique. À l'inverse, cette typologie renseigne peu sur les spécialisations thématiques des structures.

Les fonctions des lieux correspondent à des étapes de la vie de l'entreprise et renseignent sur l'accompagnement : pré-incubation et incubation dans les incubateurs (avec l'étape clé de la création d'entreprise), post-incubation, dans des pépinières, avec un accompagnement plus léger, ou dans des hôtels d'entreprises et des hôtels d'activités, sans accompagnement. Les accélérateurs proposent essentiellement des programmes courts pour aider les porteurs de projets à lever des fonds pour accélérer leur croissance. Les plateformes ou les hubs visent les échanges et les mises en relation notamment avec les grands groupes (cf. plateformes thématiques de Paris&Co). La description des structures par fonction pourrait servir à des réflexions sur les parcours des entreprises et les spécialisations des structures, dans une optique de coopération entre les territoires, par exemple l'accueil hors Paris des jeunes entreprises en sortie d'incubation.

Nouveaux espaces de travail collaboratifs

De nouveaux espaces de travail collaboratifs apparaissent, des espaces de coworking et des ateliers de

fabrication numérique. Lieux, méthodes, services, ils font irruption partout dans le monde et en particulier dans les grandes métropoles. Des plateformes internet leur sont dédiées. Ils sont le produit du développement des usages numériques et des nouvelles possibilités qu'ils permettent, mais aussi de la crise économique et de l'obligation de créer par soi-même son activité. Ces nouveaux lieux s'inscrivent plus largement dans le bouquet d'innovations sociales et sociétales à l'œuvre dans tous les domaines : habiter, travailler, se déplacer, se nourrir, consommer... **L'intérêt affiché de ces lieux réside dans la capacité de réseau et d'échange, de partage de compétences, de communauté.** Des synergies de production entre les membres mais également avec le quartier permettent de rencontrer des partenaires potentiels, clients ou ressources pour développer les projets. L'accompagnement des entreprises est plus léger que dans les incubateurs et les pépinières mais l'accès est plus facile et les publics plus diversifiés : travailleur nomade, micro-entrepreneur, étudiant, chômeur, startuper... Dans la métropole, la plupart de ces lieux n'existaient pas il y a cinq ans et certains ont bénéficié de coups de pouce des acteurs publics, notamment de la région. **Dans cet écosystème en cours de structuration, de calage du modèle d'affaires, d'hybridations, de spécialisations, des structures se créent, d'autres disparaissent, mais les méthodes de travail qu'ils expérimentent, en particulier « l'innovation ouverte » inspirent déjà les structures conventionnelles et les grands groupes.**

Les ateliers de fabrication numérique

Dans les ateliers de fabrication numérique, des machines à commande numérique (imprimante 3D, fraiseuse numérique, découpeuse à jet d'eau, laser ou vinyle...) sont mises à disposition pour fabriquer des objets permettant de passer d'une idée à sa réalisation. Ils s'adressent aux initiés comme à ceux qui ne savent pas encore les utiliser. Des services complémentaires peuvent y être proposés.

Les 45 ateliers de fabrication numérique de la métropole apparaissent comme des « communs collaboratifs », mettant en avant les notions de communautés (numériques ou locales), d'expérimentation ou encore d'innovation ouverte. Les publics accueillis et les caractéristiques du territoire d'implantation expliquent la singularité et la coloration des lieux. Certains ateliers privilégient davantage la dimension entrepreneuriale ou commerciale, d'autres la dimension sociale et l'éducation. Ils défendent le « Do it Yourself » (Faites-le vous-même), ils s'inscrivent dans le mouvement plus large des « makers », littéralement « les faiseurs », qui a gagné en visibilité avec la déclinaison à Paris d'un événement mondial grand public « la Maker Faire » dont la troisième édition s'est déroulée au printemps 2016 à la Foire de Paris.

Les ateliers de fabrication à visée professionnelle pourraient préfigurer une nouvelle façon de produire et de

consommer en ville, avec de petites séries, pour et avec les utilisateurs finaux. Ils pourraient favoriser le retour de nouvelles formes d'industrie en ville dense avec de petites unités de fabrication et faciliter l'intégration de l'innovation technologique, design ou services, dans les PME existantes, dans l'esprit des « usines du futur ».

Les espaces de coworking

Dans les espaces de coworking, les travailleurs nomades, indépendants, micro-entrepreneurs, startups, étudiants, demandeurs d'emploi trouvent dans un cadre confortable « comme à la maison » un poste de travail équipé à la demande. Ces nouveaux lieux de travail permettent de rompre l'isolement, ils proposent des espaces de travail adaptés et équipés, généralement avec une connexion internet à très haut débit et sécurisée, sur des plages horaires étendues. Mais au-delà de la notion de bureaux connectés, partagés et flexibles, l'intérêt affiché du coworking réside dans la capacité de réseau et d'échange, de partage de compétences, de communauté. Le travail de définition et de description de ces nouveaux espaces de travail reste à poursuivre. Si aujourd'hui, en surface cumulée, ils représentent une goutte d'eau au regard de l'ensemble du stock de 39 millions de m² de bureaux de la métropole, ils portent la marque des nouvelles façons de travailler et impactent déjà le marché de l'immobilier de bureaux. De nouveaux venus apparaissent sur le marché des espaces de coworking avec des logiques de réseaux (Start-Way), parfois mondialisées (WeWork). Les

acteurs privés de l'immobilier de bureau s'emparent du concept et l'intègrent à leurs produits (Nexity avec les Blue Office, Bouygues Immobilier avec Nextdoor, Regus avec Stop and Work). L'utilisation temporaire ou permanente de m² vacants, par exemple des m² de bureaux en attente de réhabilitation, ou sous-occupés se développe. Et le potentiel est évidemment important à l'échelle de la métropole.

Le nouveau PLU de Paris approuvé en juillet 2016 les classe désormais dans les CINASPIC (constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt public). Cette mesure, qui concernait déjà les incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises, devrait faciliter l'implantation de nouveaux espaces de coworking dans l'ouest parisien.

Les autres acteurs de l'écosystème

Beaucoup d'autres structures sont parties prenantes de l'écosystème de l'innovation. En première approche, seuls certains réseaux et certaines structures ont été pris en compte. Pour les grands réseaux « facilitateurs de business », les pôles de compétitivité, les clusters et grappes d'entreprises, les pôles territoriaux de coopération économique, réduits à leur tête de réseau. Pour les structures destinées à accroître les retombées économiques de la recherche publique et développer les projets de coopération entre acteurs, les Sociétés d'Accélération du Transfert Technologique (SATT).



© Alain Goulard
Le Village by CA, 4 600 m², Paris 8^e. Incubateur-pépinière créé par le Crédit Agricole en 2014. Depuis plusieurs « Villages » ont été créés en France.



© Numa Paris
Numa, 1 500 m², Paris 2^e. Accélérateur et espace de coworking. Association à l'origine, Numa est une société depuis 2015 et se développe à l'étranger.



© Bond'Innov
Bond'Innov, 200 m², Bondy / Est Ensemble. Créé en 2012 sur le campus de l'IRD, l'Institut de Recherche pour le Développement. Spécialisation : entrepreneuriat avec les pays de l'hémisphère sud. Les projets sont également accueillis dans le parc d'entreprises Biocitèh à Romainville.



CC BY - Usine IO - NC-ND - 0
Usine IO, 1 500 m², Paris 13^e. Un atelier de prototypage à visée professionnelle créé en 2014 et accessible sur abonnement. Ici une découpe plasma.

Les premières cartes

En introduisant la dimension des territoires, les cartographies peuvent rendre visible des concentrations, suggérer des synergies. Elles peuvent aussi aider à mieux articuler une vision locale et une vision globale et à mettre en œuvre des stratégies territoriales partagées.

Avec les premières bases de données SIG construites ou assemblées dans le cadre de l'étude, **des cartes métropolitaines** ont été réalisées.

La carte de synthèse

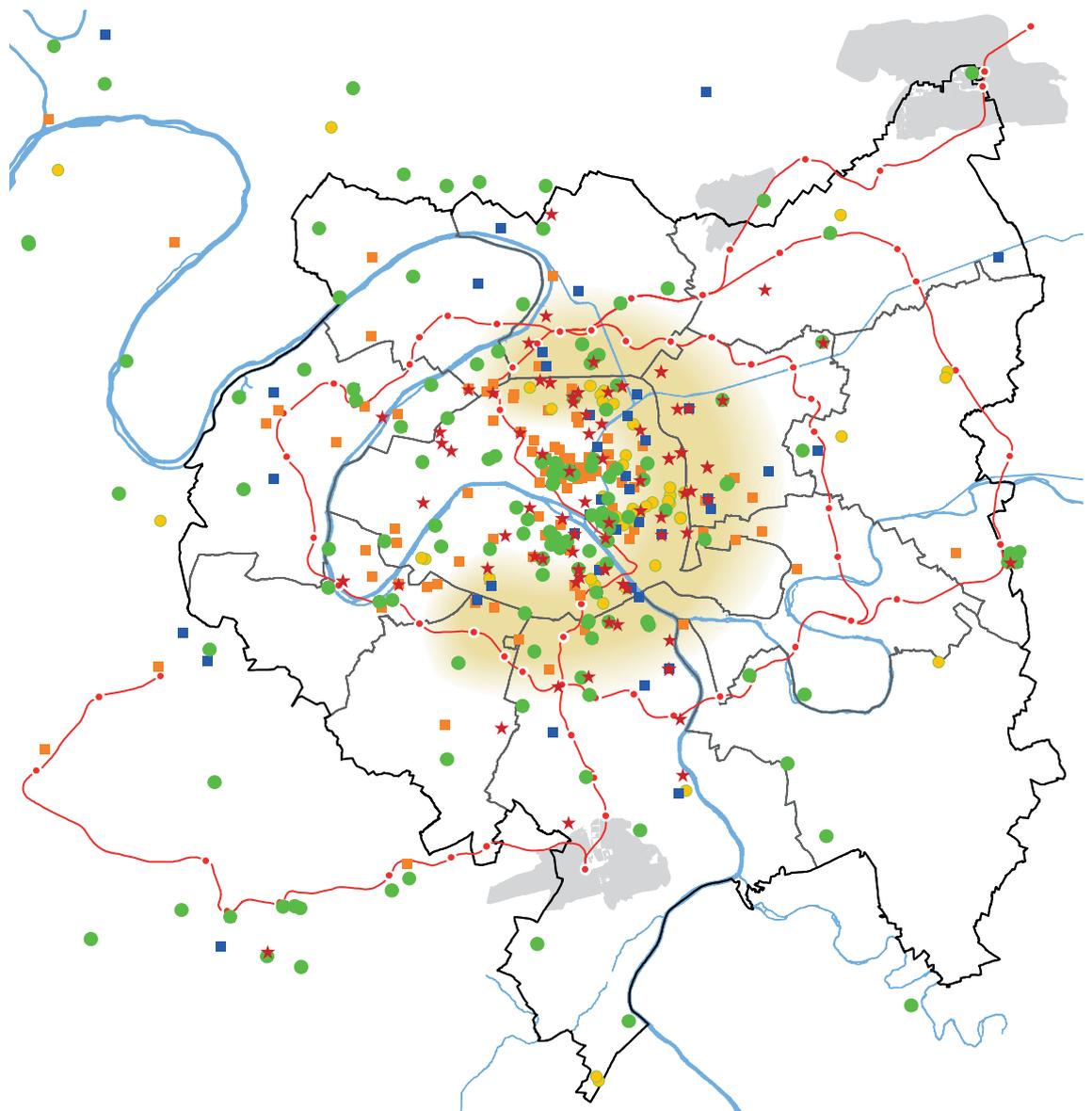
Elle figure à la fois les incubateurs, les pépinières, les accélérateurs, les hôtels d'entreprises, les espaces de coworking ou les ateliers de fabrication numérique. En complément aux grands quartiers d'affaires, elle donne à voir une infrastructure de soutien à l'innovation et au développement économique, au même titre que les réseaux de télécommunications (la fibre ou le très haut débit), les capacités de stockage des données ou

les infrastructures de transports en commun, routières ou aériennes. Elle fait apparaître des disparités et des concentrations mais aussi une dynamique tout type de projets confondus, notamment dans l'Arc de l'Innovation (décrit ci-après dans les méthodes innovantes).

Les cartes thématiques par types de lieux

Plusieurs **cartes thématiques** permettent de mieux caractériser les lieux :

- Pour **les incubateurs, pépinières et accélérateurs**, une carte des lieux classés par fonctions, avec une indication de la capacité du lieu (cf. exemple ci-après) et une carte des « porteurs d'origine » à l'initiative du lieu.
- Pour **les ateliers de fabrication numérique**, une carte des lieux par principaux publics accueillis, avec une indication de taille.
- Pour **les espaces de coworking**, une carte des espaces indépendants (au sens de La Fonderie, l'Agence numérique de la Région Ile-de-France) ou intégrés à un programme hybride, qui traduisent la diffusion en cours du concept et ses évolutions.



3. Les méthodes

On assiste depuis quatre à cinq ans à un foisonnement de méthodes et de projets innovants, dont la ville est le sujet ou le support. Ces méthodes contribuent à nourrir et à développer l'écosystème de l'innovation. Elles modifient les façons de travailler avec des démarches plus inclusives, encourageant les co-productions. Elles traduisent aussi une évolution des actions des acteurs publics davantage axée vers un accompagnement des porteurs de projet et un rôle de facilitateur.

Parmi elles :

- **L'expérimentation, qui vise à tester des prototypes et des services en situation réelle**, notamment la démarche de Paris&Co développée depuis 2009 ou celle de la Région Ile-de-France.
- **Le recueil et le partage de données urbaines** : Open Data, capteurs urbains, mobilisation des startups pour exploiter ces données.
- **Des démarches d'innovation ouverte, fondées sur le partage et la collaboration**. Les initiatives citoyennes, l'ouverture des données et la co-construction de projets en sont des mises en œuvre. C'est le cas du **budget participatif**, un dispositif mis en place par la Ville de Paris depuis 2014, qui permet aux habitants de décider directement de l'utilisation de 5 % du budget d'investissement, soit 500 M€ sur la mandature. C'est également le cas des **Living Lab**, des méthodes de recherche qui visent le développement de nouveaux produits et services

grâce à un processus de co-création avec les usagers finaux dans des conditions réelles et qui s'appuient sur un partenariat public-privé-citoyen.

- **Des innovations dans la fabrique de la ville**. L'effervescence des idées et des réalisations se manifeste par l'apparition d'un nouveau vocabulaire. Parmi les nouvelles méthodes, on citera **les appels à projets innovants** et notamment « Réinventer Paris » lancé par la Mairie de Paris en 2014. Placé sous le signe de l'innovation, l'appel à projets proposait de vendre ou louer 23 sites allant de la friche industrielle à l'hôtel particulier dans le cadre d'une consultation internationale. La démarche a permis de faire émerger des projets très diversifiés avec des programmations hybrides, qui auraient sinon eu peu de chance de voir le jour. Depuis, cette démarche a été déclinée sur d'autres territoires et avec d'autres thématiques. L'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » sera lancé en octobre 2016. **L'Arc de l'Innovation** est un autre exemple de méthode innovante. Ce projet métropolitain de développement économique et de création d'emplois dans les quartiers populaires a été lancé en décembre 2015 par plusieurs collectivités. Elles ont fait le choix d'accompagner la transformation des quartiers situés de part et d'autre du boulevard périphérique, en s'engageant dans une stratégie globale qui repose sur l'innovation économique, sociale et sociétale, urbaine. Le projet s'appuie sur une communauté d'acteurs publics et privés.

Des actions pour développer et rendre visible l'écosystème de l'innovation



©Mademoiselle Associée

L'opération Option Startup (Mairie de Paris, Paris&Co). Pendant deux jours, des collégiens et des lycéens de la 3^e à la terminale peuvent aller à la découverte de lieux d'innovation. Édition 2015 dans l'incubateur Robot'Lab.



©Paris&Co

Un exemple de gestion « intercalaire » de l'immobilier de bureaux. L'installation du Welcome City Lab (Paris&Co) pour 18 mois dans un immeuble de bureaux de Gécina, en attente de réhabilitation : **Tour Gamma A**, Paris, secteur gare de Lyon

ARC INNOVATION — GRAND PARIS

DES LIEUX, UN TERRITOIRE, UNE COMMUNAUTÉ

LES DYNAMIQUES DE L'INNOVATION

LES LIEUX DE L'ÉCONOMIE ÉMERGENTE ET LA NOUVELLE INDUSTRIE

● existant ● en projet

Plateforme d'innovation, incubateur, pépinière — Nouvelle industrie en ville — Fablab, mutualisation d'outils de production — Plateforme logistique innovante — Économie circulaire: réemploi, recyclage — Économie sociale et solidaire — Hôtel innovant — Lieux de formation liés à des écosystèmes professionnels

L'INNOVATION SOCIALE ET SOCIÉTALE LIÉE AUX NOUVEAUX MODES DE VIE

◆ existant ◆ en projet

Habiter — Travailler (coworking, tiers-lieux) — Lieux culturels et sportifs — Commercer — Se former

LES NOUVEAUX USAGES, LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES

✳ existant ✳ en projet

Lieux combinant les fonctions mutables ou mutualisables — Espaces insolites, nouveaux services urbains — Immeuble résilient et durable

LA FABRIQUE DU PROJET

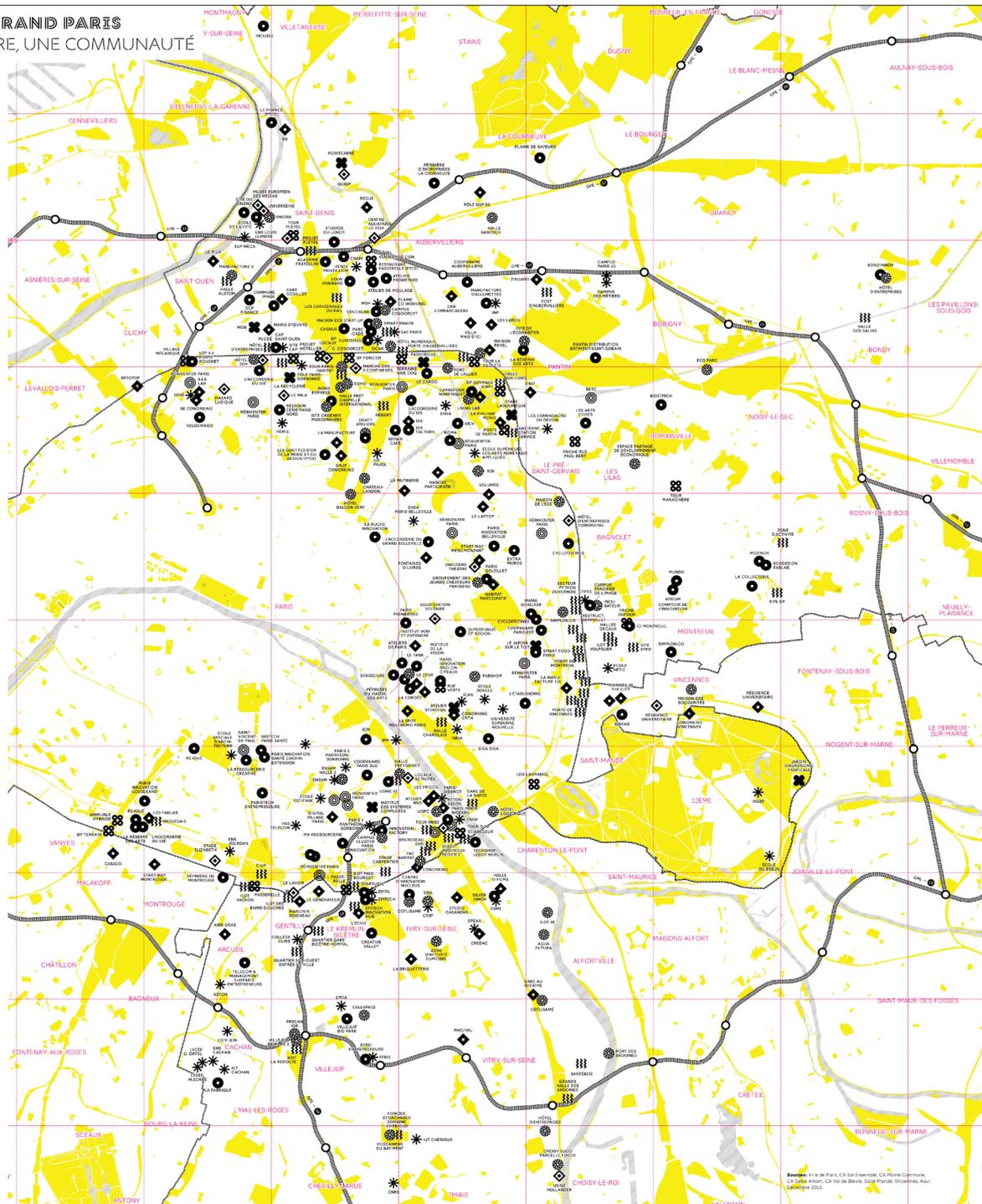
⊙ existant ⊙ en projet

Participation, concertation, montage innovant et nouveau modèle économique

✳ Établissement de recherche et d'enseignement supérieur

⊞ Potentiel foncier ou immobilier

Un recensement inédit des lieux, des acteurs et des projets innovants, a été engagé. Il est à affiner et à enrichir et doit faciliter le partage d'expérience et la mise en relation des porteurs de projets. Il alimente également une base de données géographique, un outil commun pour représenter l'Arc de l'innovation et suivre son évolution. La carte obtenue montre déjà une grande diversité de lieux, de projets et de dynamiques d'innovation.



Carte de l'Arc de l'Innovation, extrait du dossier de presse, décembre 2015

© L'Atelier collectif - Montrouil

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, Paris Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, Eau de Paris, l'Epauprif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPAREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Sycotom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).



Directrice de la publication
Dominique ALBA

Note réalisée par
Anne-Marie VILLOT

Sous le pilotage de
Audry JEAN-MARIE

Cartographie
Jean-Christophe BONIJOL,
Christine DELAHAYE

Mise en page
Apur

www.apur.org